

MINISTERE DU TRAVAIL DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORTE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

Accordant une bonification d'échelons  
à Monsieur SAM'OVHEY-PANQUIMA Guy Noël,  
Journaliste de Niveau III de 5° échelon  
des cadres de la catégorie A, hiérarchie  
I des Services de l'Information (Personnel  
des cadres du Journalisme).

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modifi-  
cations de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet  
1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général  
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.1962 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la  
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du  
3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50/EE.BE du 24.2.1967 réglementant  
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière  
et reclassements notamment en son article 1er & 2 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage  
des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination  
du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisa-  
tion des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 82/924 du 20.10.1982 portant statut  
particulier des cadres de l'Information ;

(/u l'arrêté n° 7076/MPPS/DGTFP-DFP du 12.9.1981 autori-  
sant Monsieur SAM'OVHEY-PANQUIMA Guy Noël, Administrateur de 3°  
échelon à suivre un stage de spécialisation en France ;

(/u le décret n° 84/297/MPPS-DGTFP-DFP du 27.3.1984  
portant versement et nomination des fonctionnaires des cadres  
réguliers des Services de l'Information en service au Ministère de  
l'Information des Postes et Télécommunications dans les cadres de la  
catégorie A hiérarchie I du statut particulier des cadres de l'In-  
formation (Personnel des cadres du Journalisme) ;

(/u la lettre n° 592/MPPE/DFEP/SP du 10.9.1984 du  
Directeur des Finances et de l'Equipement, chargé du Personnel  
transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

(/u la demande de l'intéressé du 26.8.1984 ;

(/u le rectificatif 84/923 du 19.10.84 au décret 84/858 du  
13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

ARTICLE 1er : Monsieur SAM'OVNEY-PANQUIMA Guy Noël, Journaliste de Niveau III de 5° échelon, indice 1240 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information en service à Brazzaville, titulaire du Doctorat de 3ème Cycle (Spécialité : Sciences de l'Information et de la Communication) délivré par l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (FRANCE), qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons, est nommé Journaliste de Niveau III de 7° échelon, indice 1540 Acc = Néant./-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 16 AVRIL 1965

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications,



Christian Gilbert BEMBE

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,



Ange Edouard POUNGUI

Le Ministre des Finances et du Budget,



Bernard COMBO MATSIONA



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGB..... 3
- DGTFP.DFP..... 3
- DCF..... 1
- MIPT..... 3
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE..... 2
- SGCM/BC..... 2./-

